

**MAISON POUR TOUS QUATRE MONTAGNES**

30, rue du Professeur Beaudoin  
38250 Villard de Lans

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2017**

## **MAISON POUR TOUS QUATRE MONTAGNES**

30 Rue du Professeur Beaudoin

38250 VILLARD DE LANS

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association MAISON POUR TOUS QUATRE MONTAGNES** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Principes comptables :**

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité des principes comptables décrits dans les notes « règles comptables » de l'annexe et la présentation qui en a été faite.

### **Opérations relatives aux subventions octroyées :**

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des opérations de trésorerie, et les opérations relatives aux subventions octroyées et reçues sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, à l'examen des procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations et par l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Nous avons également vérifié l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes assurés de la réalité de ces subventions, et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Les dotations et les reprises affectées aux fonds dédiés au cours de l'exercice sont récapitulées par nature de programme dans l'annexe des comptes. Dans le cadre de notre mission, nous avons pu nous assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds, et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice. Ces résultats se fondent notamment sur les délibérations de votre conseil d'administration.

## Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 27 avril 2018

Pour la SAS AZ CONSULTANTS  
Commissaire aux Comptes



Mounir AROUI

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 402	1 402	0	0			
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	61 809	39 484	22 325	7 157	15 169	211.94		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	100		100	200	100	50.00		
<b>Total I</b>	<b>63 311</b>	<b>40 885</b>	<b>22 425</b>	<b>7 357</b>	<b>15 069</b>	<b>204.82</b>		
Comptes de liaison								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés	11 533		11 533	10 354	1 179	11.39	
	Autres créances	70 208		70 208	21 927	48 281	220.19	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	86 849		86 849	120 560	33 711	27.96		
Charges constatées d'avance (3)	5 426		5 426	3 492	1 934	55.39		
<b>Total III</b>	<b>174 016</b>		<b>174 016</b>	<b>156 332</b>	<b>17 684</b>	<b>11.31</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>237 327</b>	<b>40 885</b>	<b>196 441</b>	<b>163 689</b>	<b>32 752</b>	<b>20.01</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise		21 000		21 000		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		13 863		4 802	9 061	188.71
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		3 578		9 061	5 484	60.52
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>		38 441		34 863	3 578	10.26	
	Comptes de liaison						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		15 200		12 648	2 552	20.18
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				846	846	100.00
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>		15 200		13 494	1 706	12.64	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		15 992			15 992	
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 263		26 007	2 745	10.55
	Dettes fiscales et sociales		39 333		32 480	6 853	21.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes		134		1 060	926	87.39	
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		64 080		55 785	8 294	14.87
	<b>Total IV</b>		142 801		115 332	27 469	23.82
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		196 441		163 689	32 752	20.01

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

78 721      59 547

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	208		635		427	67.26
Production vendue de Biens et Services	120 525		104 589		15 935	15.24
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	225 561		239 012		13 451	5.63
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	9 028		9 004		23	0.26
Collectes						
Cotisations	10 592		10 056		535	5.32
Autres produits	1 527		1 880		353	18.77
<b>Total I</b>	<b>367 440</b>		<b>365 177</b>		<b>2 263</b>	<b>0.62</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	16 094		11 516		4 577	39.75
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	101 201		140 398		39 197	27.92
Impôts, taxes et versements assimilés	3 162		2 651		511	19.28
Salaires et traitements	167 410		147 427		19 983	13.55
Charges sociales	59 310		49 128		10 182	20.73
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 553		2 026		527	26.01
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions			955		955	100.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 552				2 552	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	11 467		1 245		10 222	821.25
<b>Total II</b>	<b>363 748</b>		<b>355 345</b>		<b>8 403</b>	<b>2.36</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>3 691</b>		<b>9 832</b>		<b>6 140</b>	<b>62.45</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	192		346		153	44.30
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	192		346		153	44.30
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	28		18		10	58.06
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	28		18		10	58.06
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	164		328		163	49.84
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	3 856		10 159		6 304	62.05
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	278		252		26	10.32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>	278		252		26	10.32
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	278		252		26	10.32
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	367 632		365 522		2 110	0.58
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	364 054		355 615		8 440	2.37
<b>Solde intermédiaire</b>	3 578		9 907		6 330	63.89
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			846		846	100.00
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	3 578		9 061		5 484	60.52

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Bénévolat	33 367		30 915		2 452	7.93
Prestations en nature			13 850		13 850	100.00
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>	33 367		44 765		11 398	25.46
<b>CHARGES</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole	33 367		30 915		2 452	7.93
Prestations			13 850		13 850	100.00
<b>TOTAL</b>	33 367		44 765		11 398	25.46

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 196 441.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 367 439.66 Euros et dégageant un excédent de 3 577.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 402		
Installations générales agencements aménagements divers	48 750		17 722
<b>TOTAL</b>	<b>48 750</b>		<b>17 722</b>
Autres titres immobilisés	200		
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>50 352</b>		<b>17 722</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 402	1 402
Installations générales agencements aménagements divers		4 662	61 809	61 809
<b>TOTAL</b>		<b>4 662</b>	<b>61 809</b>	<b>61 809</b>
Autres titres immobilisés		100	100	100
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 762</b>	<b>63 311</b>	<b>63 311</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 402			1 402
Installations générales agencements aménagements divers	41 593	2 553	4 662	39 484
<b>TOTAL</b>	<b>41 593</b>	<b>2 553</b>	<b>4 662</b>	<b>39 484</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 995</b>	<b>2 553</b>	<b>4 662</b>	<b>40 885</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 553				
<b>TOTAL</b>	<b>2 553</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 553</b>				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	12 648	2 552			15 200
<b>TOTAL</b>	<b>12 648</b>	<b>2 552</b>			<b>15 200</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 213		3 213		
<b>TOTAL</b>	<b>3 213</b>		<b>3 213</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 861</b>	<b>2 552</b>	<b>3 213</b>		<b>15 200</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>2 552</b>	<b>3 213</b>		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	11 533	11 533	
Personnel et comptes rattachés	1 622	1 622	
Divers état et autres collectivités publiques	51 922	51 922	
Débiteurs divers	16 664	16 664	
Charges constatées d'avance	5 426	5 426	
<b>TOTAL</b>	<b>87 167</b>	<b>87 167</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15 992	3 925	12 067	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 263	23 263		
Personnel et comptes rattachés	20 084	20 084		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 249	19 249		
Autres dettes	134	134		
Produits constatés d'avance	64 080	64 080		
<b>TOTAL</b>	<b>142 801</b>	<b>130 734</b>	<b>12 067</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 990			

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Bourse Projet CCMV-2016	2 500	846	846		
<b>TOTAL</b>	<b>2 500</b>	<b>846</b>	<b>846</b>		

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

**Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	1 402	33.33

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	2 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	830
Autres créances	16 600
Total	17 430

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 441
Dettes fiscales et sociales	18 389
Total	21 833

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		5 426
Total		5 426
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		64 080
Total		64 080

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTIONS CCMV	187 473
SUBVENTIONS FONJEP	7 107
SUBVENTIONS CAF	12 176
SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL	8 130
SUBVENTION EMPLOI / SERVICE CIVIQUE	6 967
BOURSE PROJET CCMV	2 500
SUBVENTIONS / SOUTIENS DIVERS	1 208
Total	225 561

**MAISON POUR TOUS QUATRE MONTAGNES**

30 Rue du Professeur Beaudoin

38250 VILLARD DE LANS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

### **Convention entre votre Association et la CCMV :**

- Montant des subventions octroyées à votre association au titre de 2017 : 187 473,00 €.

Fait à Grenoble, le 27 avril 2018

Pour la SAS AZ CONSULTANTS  
Commissaire aux Comptes



Mounir AROUI